

19.05.2015 – 16:06 Uhr

Société Suisse des Entrepreneurs: La SSE ne négociera pas sur la CN avec Unia tant que son service "Analyse des risques" sera opérationnel

Zurich (ots) -

Les délégués de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE) ont décidé mardi de négocier sur la Convention nationale du secteur principal de la construction (CN) avec le syndicat Unia, uniquement lorsque ce dernier aura cessé d'exploiter son "service spécialisé Analyse des risques". Mais pour éviter un vide conventionnel, les entrepreneurs sont disposés à prolonger la CN qui expirera à fin 2015.

La Convention nationale (CN), convention collective de travail (CCT) pour le secteur principal de la construction, fixe les salaires minimaux les plus élevés des branches de l'artisanat en Suisse. Vu que cette convention à caractère exemplaire expirera à fin 2015, l'assemblée des délégués de la SSE a décidé à l'unanimité, mardi à Zurich, de prolonger la CN au-delà de 2015 sans y apporter de changement. Ils ont pris cette décision afin de ne pas mettre en péril la haute protection des travailleurs.

Afin que la protection contractuelle continue à s'étendre à tous les travailleurs de la construction, la CN doit être déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral. Mais cela présuppose l'accord des syndicats. «Je ne peux pas m'imaginer qu'un syndicat s'engageant avec sérieux pour ses travailleurs s'y oppose» a déclaré Gian-Luca Lardi, président central de la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE). «Dans une période conjoncturelle si difficile où d'autres branches réduisent les salaires de leur personnel en augmentant leur temps de travail, prolonger la CN sans changement est vraiment un geste plus que généreux, car c'est une CCT très favorable aux travailleurs.

En revanche, les entrepreneurs rejettent des négociations sur le contenu de la CN jusqu'à nouvel avis. «Les négociations sur la CN présupposent que les deux parties concernées s'en tiennent aux règles du partenariat social. Mais c'est exactement ce que ne fait pas Unia» a relevé Gian-Luca Lardi: «Compte tenu de son "service spécialisé Analyse des risques", Unia sape en effet l'application et le contrôle de la CN sur base de partenariat social.» Le professeur de droit zurichois Ulrich Saxer émet un jugement encore plus sévère: avec son "service spécialisé Analyse des risques", Unia entrave une application correcte de la CN au niveau de l'Etat de droit". C'est ce que l'on peut lire dans son expertise établie à l'attention de la SSE.»

Pour en savoir plus sur le service spécialisé Analyse des risques: <http://ots.ch/URHJb>

Contact:

Gian-Luca Lardi
Président central de la SSE
Tél.: +41/79/226'19'64
E-Mail: gllardi@baumeister.ch

Daniel Lehmann
Directeur de la SSE
Tél.: +41/79/129'11'52
E-Mail: dlehmann@baumeister.ch

Martin A. Senn
Sous-directeur de la SSE
Chef du Département Politique + Communication
Tél.: +41/79/301'84'68
E-Mail: msenn@baumeister.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100051907/100772829> abgerufen werden.